



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Dijon, le 13 octobre 2024

**Conférence ministérielle des pays membres  
de l'Organisation internationale de la vigne et du vin  
à l'initiative de la France**

***37 pays adoptent une déclaration commune pour renouveler leur engagement auprès de la filière viti-vinicole et de l'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) à l'occasion du centenaire de l'OIV.***

En amont du 45e Congrès mondial de la vigne et du vin, la France a organisé, du 11 au 13 octobre 2024, une conférence ministérielle, présidée par Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, pour réaffirmer son attachement à l'OIV et l'importance qu'elle accorde au secteur viti-vinicole. Cette réunion a permis aux ministres réunis à Dijon d'échanger sur la situation viticole mondiale et sur les défis à relever par la filière. Lors de cette réunion de travail, les ministres ont adopté une déclaration commune reconnaissant le travail accompli par l'OIV depuis sa création et traçant ses perspectives pour les années à venir.

L'ensemble des délégations présentes ont endossé cette déclaration qui invite les Etats membres à renouveler les engagements pris il y a cent ans, lors de la création de l'OIV et à l'égard du secteur. La déclaration réaffirme l'importance pour les délégations d'accompagner la filière pour transformer ces défis en opportunités.

Réduction de la superficie du vignoble dans le monde, évolution des modes de consommation, ralentissement du commerce international : le vignoble mondial est en effet confronté à des défis aggravés par les effets du changement climatique. Toutefois, des solutions communes pour y faire face peuvent émerger de l'expertise de l'OIV, du caractère pionnier de la filière viti-vinicole et de la diversité des Etats membres qui composent l'OIV.

La déclaration met ainsi en avant plusieurs objectifs :

- Promouvoir la durabilité du secteur dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale ;
- Promouvoir le patrimoine mondial de la vigne et du vin et ses aspects historiques, culturels, humains, sociaux et environnementaux ;
- Souligner le rôle de l'OIV pour éclairer les décisions en matière de santé publique et notamment en vue de lutter contre les consommations excessives d'alcool ;
- Contribuer à la diffusion et la valorisation des travaux de l'OIV aux différents échelons décisionnels – nationaux, régionaux et internationaux.

Cette conférence ministérielle marque une étape importante pour l'OIV en tant qu'organisation scientifique et technique de référence pour le secteur. Elle offre des perspectives prometteuses pour la filière afin de répondre au mieux aux défis et opportunités pour les années à venir.

*« Je suis fière que la France, en tant qu'Etat fondateur et hôte du siège de l'OIV, se saisisse de cet anniversaire historique pour réaffirmer son attachement à l'organisation et l'importance qu'elle accorde au secteur viti-vinicole. Je remercie les 37 pays signataires de leur contribution et leur engagement pour l'avenir de cette filière d'excellence. Je me félicite du consensus trouvé par l'ensemble des pays présents qui a conduit à une adoption unanime de cette déclaration. »* **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.**

Liste des pays signataires : Albanie ; Allemagne ; Argentine ; Arménie ; Australie ; Autriche ; Belgique ; Brésil ; Bulgarie ; Chili ; Chypre ; Croatie ; Espagne ; France ; Géorgie ; Grèce ; Hongrie ; Inde ; Italie ; Luxembourg ; Malte ; Maroc ; Moldavie ; Monténégro ; Nouvelle-Zélande ; Pays-Bas ; Pérou ; Portugal ; République Tchèque ; Roumanie ; Royaume-Uni ; Serbie ; Slovaquie ; Slovénie ; Suisse ; Ukraine ; Uruguay.

## Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
de la Souveraineté alimentaire  
et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv

